



## 1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

**Abschlussprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf  
Umwelttechnologe für Rohrleitungsnetze und Industrieanlagen / Umwelttechnologin für  
Rohrleitungsnetze und Industrieanlagen**

(1) dans la langue d'origine

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

**Examen de fin de formation nationalement reconnue à la profession de Technicien  
environnemental en réseaux de conduites et installations industrielles / Technicienne  
environnementale en réseaux de conduites et installations industrielles**

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

## 3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Installation, protection et rangement du poste de travail et de l'environnement de travail,
- Utilisation et maintenance de machines et d'appareils,
- Nettoyage de conduites et d'installations, et collecte de substances et de déchets,
- Contrôle de conduites et d'installations,
- Inspection de conduites et d'installations,
- Mise en œuvre de mesures de remise en état sur des conduites et des installations,
- Élaboration et utilisation de documents,
- Mise en œuvre de mesures d'assurance qualité,
- Fabrication et séparation de mélanges,
- Évaluation de cycles écologiques et application de mesures d'hygiène,
- Stockage, traitement et utilisation durable de matières premières, de matières auxiliaires et de substances dangereuses,
- Identification de risques électriques et mise en œuvre de mesures corrélatives,
- Sélection et utilisation d'outils et de machines,
- Exploitation de systèmes techniques,
- Communication avec les clientes et clients, ainsi qu'au sein de l'équipe, et
- Mise en œuvre de règles de sécurité et d'instructions relatives à l'exploitation.

## 4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les techniciens environnementaux/techniciennes environnementales en réseaux de conduites et installations industrielles travaillent dans les secteurs privés, public et industriel, dans le domaine des infrastructures critiques. Dans le domaine des réseaux de conduites, il-elle-s sont employé-e-s par des entreprises de l'entretien des conduites et des réseaux d'assainissement, ainsi que par les exploitants de réseaux municipaux, et assurent l'exploitation durable de différents réseaux de conduites. Dans le domaine des installations industrielles, il-elle-s travaillent dans des entreprises de services pour l'industrie. Par leurs prestations de services, il-elle-s contribuent à des processus de production efficaces et respectueux de l'environnement dans les entreprises industrielles.

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

## (\*)Explication

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme du certificateur</b></p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie, Instances responsables dans le domaine du service public</p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie, Instances responsables dans le domaine du service public</p>
<p><b>Niveau (national ou international) du certificat</b></p> <p>ISCED 354 Ce diplôme est classé au niveau 4 du cadre allemand et européen des certifications ; cf. avis du 1er août 2013 (journal officiel allemand, section officielle, [BANz AT] du 20 novembre 2013 B2)</p>	<p><b>Système de notation / conditions d'octroi</b></p> <p>100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant</p> <p>Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.</p>
<p><b>Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant</b></p> <p>Agent e de maîtrise (diplômé) des égouts, canalisations et services industriels Agent e de maîtrise en eaux usées (diplômé) Agent e de maîtrise (diplômé) en hydrologie Agent e de maîtrise (diplômé) en recyclage, gestion des déchets et nettoyage urbain Technicien·ne supérieur·e (diplôme d'État) avec spécialisations appropriées (licence professionnelle du domaine technique)</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p> <p>Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche et le Suisse des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.</p>
<p><b>Base légale du certificat</b></p> <p>Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Technicien environnemental en réseaux de conduites et installations industrielles / Technicienne environnementale en réseaux de conduites et installations industrielles en date du 20.12.2023 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I Nr 395, p 45)</p>	

## 6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

<p>Examen de fin d'études auprès du service responsable:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général)</li> <li>2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé</li> <li>3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires</b></p> <p><b>Accès:</b> les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général</p> <p><b>Durée de la formation :</b> 3 ans.</p> <p><b>Système de formation « en alternance » :</b> Les connaissances, les techniques et les compétences transmises dans un métier d'apprentissage se basent sur les exigences habituelles rencontrées lors des processus de travail et préparent aussi bien à une activité professionnelle concrète qu'à la poursuite de la qualification. <b>Formation en entreprise et en école :</b> La formation a lieu pour trois quarts du temps en entreprise. Les apprentis et apprenties y acquièrent des compétences liées à la pratique, dans un environnement de travail concret. L'autre quart du temps est passé en école professionnelle, où le contenu de l'enseignement, à la fois professionnel et général, est transmis en connexion avec le métier d'apprentissage.</p> <p>Vous trouverez des <b>informations supplémentaires</b> à :</p> <p><a href="http://www.berufenet.de">www.berufenet.de</a> <a href="http://www.europass-info.de">www.europass-info.de</a></p>